

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHÊNE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procurations : David CARABIN à Bertrand KLING,
Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI,
Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL-TARNUS.

Secrétaire de séance : Marc BARRON

Date convocation : 18 septembre 2014

N°2014-098

Objet : Organisation de la Fête des Pains et du 50^e anniversaire du jumelage entre les villes de Malzéville et de Waldstetten

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Anne DUCHÊNE

La commission Vie locale, après l'étude du dossier, propose d'organiser la traditionnelle Fête des Pains les 4 et 5 octobre 2014 et en présente le programme.

Dans le cadre des festivités sera célébré le 50^e anniversaire du jumelage des Villes de Malzéville et de Waldstetten, samedi 4 octobre. La délégation allemande animera ensuite la fête dimanche 5 octobre.

Pour l'occasion la municipalité invite les habitants à un vin d'honneur dimanche 5 octobre à 11h.

La dépense a été prévue au budget prévisionnel 2014.

Vu l'avis favorable de la commission vie locale, associations, sports, culture et démocratie participative réunie le 8 septembre,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- ACCEPTE d'organiser la Fête des Pains et la célébration du 50^e anniversaire du Jumelage Malzéville-Waldstetten les 4 et 5 octobre 2014 selon les modalités proposées.



**Le Maire,
Bertrand KLING**